

Ma réponse sera brève. J'ai siégé de longues années dans une autre législature, et j'ai toujours évité ce qui aurait pu être interprété comme une tentative d'imposer mes vues personnelles à mes collègues; je n'ai jamais fait un long discours et je n'ai jamais essayé non plus de me défendre contre les attaques personnelles et je n'ai pas l'intention de me départir de cette règle de conduite dans la présente circonstance.

Monsieur l'Orateur, je suis heureux de profiter de cette occasion pour joindre mes plus sincères compliments à ceux qui vous ont été si heureusement exprimés et avec tant d'à-propos par les honorables députés qui ont pris la parole avant moi. Quant aux honorables députés qui ont respectivement proposé et appuyé l'adresse en réponse au discours du trône, c'est de tout cœur aussi que je les félicite de leurs discours qui furent d'une éloquence remarquable.

Mon très honorable ami, le chef de l'opposition, s'est efforcé de me placer en contradiction avec moi-même, en citant ce paragraphe du discours du trône:

Le Dominion n'a pas échappé au bouleversement économique et à la dépression industrielle mondiale, mais il a moins souffert en ceci que d'autres pays. Les observateurs attentifs du baromètre des affaires sont d'avis que le pire de la crise est à peu près terminé et que l'on peut compter pour un avenir rapproché sur un retour considérable à l'activité ordinaire.

Mon très honorable ami a opposé à ce paragraphe certaines opinions que j'ai émises au cours de la dernière élection générale, à savoir que notre pays traversait une crise économique des plus graves. Or, le tableau que j'ai fait de notre situation économique, industrielle et commerciale, n'était pas plus sombre que celui qu'en a tracé à ce moment-là mon très honorable ami lui-même. Si je voulais abuser de l'attention de mes honorables collègues en citant autant d'articles de journaux que l'a fait le très honorable leader de l'opposition, je pourrais facilement convaincre la Chambre que, sur ce point, je n'ai pour ainsi dire pas été plus loin qu'il n'a été lui-même.

Le très honorable leader de l'opposition a cité une déclaration que j'aurais faite aux électeurs de Montréal ou de Trois-Rivières—je ne sais trop—au sujet de la dépopulation du Canada. Or, il me semble qu'il aurait dû me juger trop bien renseigné pour faire une pareille déclaration. J'ai bien dit souvent que nos recettes de douanes et contributions diminuaient, ce qui est confirmé par la statistique officielle.

[Sir Lomer Gouin.]

J'ai dit aussi que notre commerce extérieur périlait et je ne suppose pas qu'un seul député voudra prétendre que j'ai trompé les électeurs en déclarant que notre dette nationale augmentait d'une façon alarmante. Non, monsieur l'Orateur, aucune de mes déclarations durant cette élection n'était exagérée; toutes elles étaient conformes à notre situation économique et à l'état d'esprit du public à ce moment-là. Bref, il n'existe aucune divergence entre mes modestes harangues et le discours du trône.

Je rappelle au très honorable leader de l'opposition que les circonstances ont bien changé depuis la dissolution du dernier Parlement.

Entre temps, de grands et profonds changements se sont produits, et j'ose dire que cette impression de sécurité déjà si apparente chez notre peuple, ainsi que son pressentiment d'une reprise générale des affaires, sont en grande partie l'effet de la confiance que repose la nation dans le nouveau gouvernement qu'elle s'est donné en décembre dernier.

Mon honorable ami a fait allusion à mon attitude sur la question du tarif; si je l'ai bien compris, il a même insinué que cette attitude s'inspirait de certains intérêts qu'il tient responsables de la défaite de son parti et du triomphe des libéraux. Mes vues sur la question douanière n'ont jamais changé depuis vingt-cinq ans. Quinze années durant j'ai suivi, approuvé, appuyé la politique fiscale Laurier-Fielding. Au cours de la dernière élection, j'ai préconisé cette politique et j'ai déclaré dans Laurier-Outremont, et dans toute la province de Québec, que si le parti libéral s'assurait la confiance des électeurs et reprenait la direction des affaires il resterait fidèle à cette politique et la mettrait en vigueur par une révision du tarif en conformité des besoins survenus depuis la dernière révision, eu égard aux intérêts du consommateur, à ceux de la classe agricole dont nous avons toujours regardé l'industrie comme étant fondamentale pour nous, ainsi que des intérêts manufacturiers en général. Cette politique, monsieur l'Orateur, je l'ai défendue avant les élections générales à un dîner offert dans la ville de Québec et au cours duquel le chef de l'opposition lui-même a pris la parole. Cette fois-là il a applaudi ma déclaration et sans faire des insinuations dans le genre de celles qu'il a faites l'autre jour.

L'honorable député de Marquette (M. Crerar), dans son discours de mardi dernier a cité, d'après la *Gazette* de Mont-